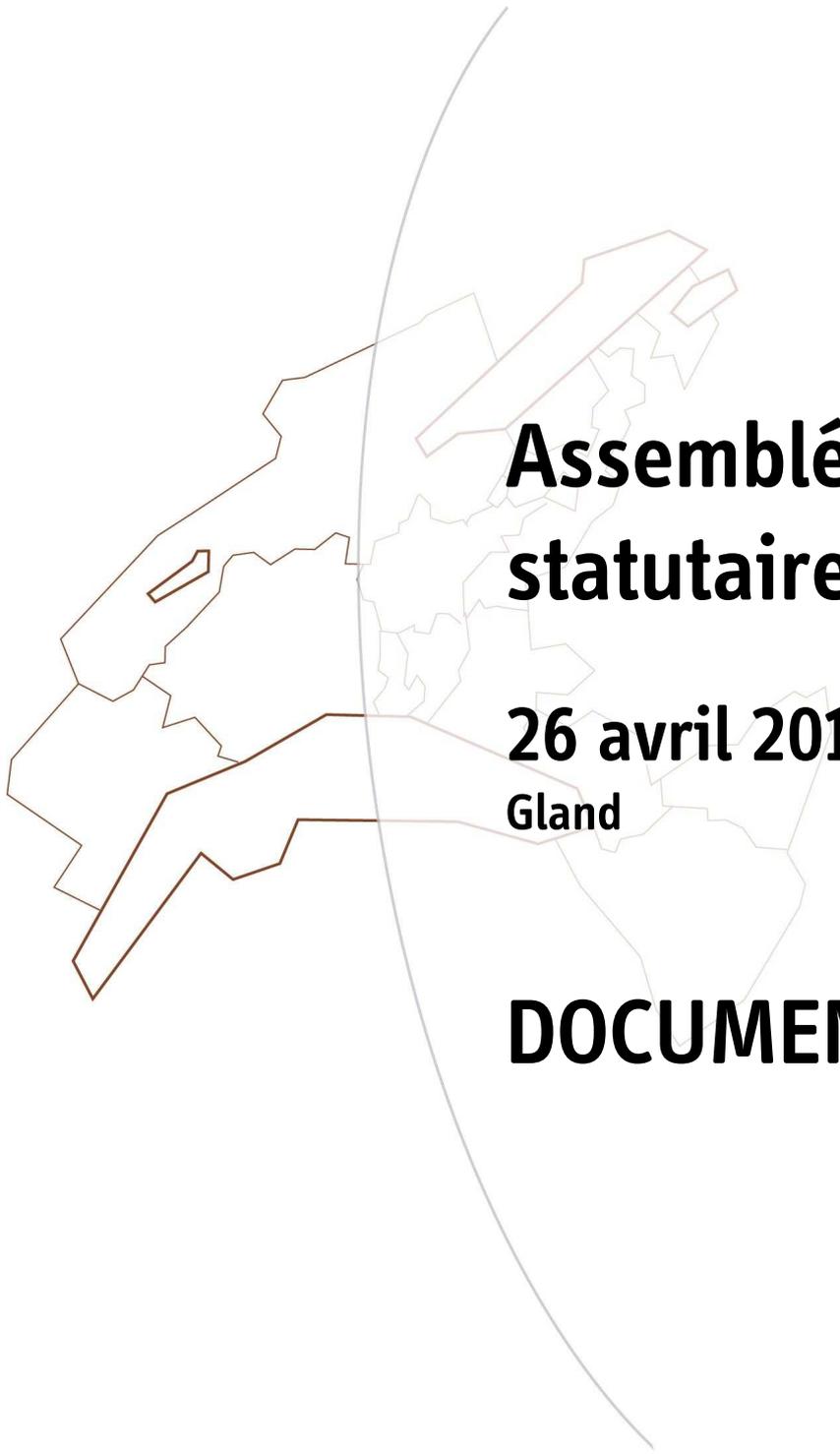




Association pour le
Système d'Information
du Territoire Vaudois



Assemblée Générale statutaire

26 avril 2012

Gland

DOCUMENTS

Table des matières

Ordre du jour	p. 3
Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 avril 2011	p. 4
Rapport d'activités 2011	p. 6
Comptes 2011	p. 12
Rapport de l'organe de révision externe	p. 13
Objectifs 2012	p. 15
Budget 2012	p. 16
Financement ASIT VD 2012-2017 : synthèse des propositions du Comité	p. 17
Fiche "Mode de financement ASIT VD" – à valider	p. 19

ASSEMBLEE GENERALE statutaire

26 avril 2012

UICN - Gland

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 avril 2011
3. Rapport d'activités 2011
4. Comptes 2011
5. Objectifs et projets 2012
6. Budget 2012
7. Validation de la fiche « Mode de financement de l'ASIT VD »
8. Élection du Comité
9. Divers et propositions individuelles.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale statutaire

du 12 avril 2011 à Vevey

Participants : 71 personnes représentant 41 membres.

Excusés : 13 membres sont excusés.

Présidé par M. L. Teba, Président en exercice.

1. Approbation de l'ordre du jour

M. Luis Teba (LT ci-après) présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale statutaire.

Cet ordre du jour ne suscite pas de remarque et est approuvé par l'assemblée.

2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 avril 2010

L'Assemblée présente ne demande pas la lecture du procès-verbal.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale statutaire 2010 est adopté.

3. Rapport d'activités 2010

M. Xavier Mérour, Coordinateur (XM ci-après), présente le rapport d'activités de l'ASIT VD 2010 (pour détails, voir le document joint à la convocation 2010).

4. Comptes 2010 et rapport des vérificateurs de comptes

M. P. Latty, Trésorier ASIT VD, présente les comptes 2010. Ceux-ci se caractérisent par un total des produits de Fr. 293'505 - et par des charges s'élevant à Fr. 296'298.-. Le résultat de l'exercice est déficitaire CHF 2'793.-.

Un montant de Fr. 49'5050.- (50'000.- dans le budget) a été dédié à la maintenance du *GEOPortail*. Hormis le poste « projets » qui n'a pas été utilisé et le poste « charge d'exploitation » inférieur d'environ 7'000.-, les autres postes sont conformes au budget prévisionnel.

M. Latty présente le rapport de l'organe de révision (MyFiduciaire SA) portant sur les comptes annuels de l'ASIT VD. Le rapport confirme la bonne tenue des comptes et la bonne santé financière de l'association avec un total des fonds propres qui s'élève à Fr. 442'320.-

Les comptes sont adoptés à l'unanimité. Décharge est donnée au comité. La comptable, Mme Eigenheer, est cordialement remerciée pour son travail.

5. Stratégie ASIT VD à 5 ans

M. Teba présente les résultats du groupe de travail "Stratégie ASIT VD à 5 ans". En résumé, deux axes stratégiques ont été retenus :

- Améliorer la visibilité de l'ASIT VD et la positionner dans le contexte de la mise en œuvre de la Lgéo
- Etendre les prestations en relation avec les nouvelles obligations découlant de la Lgéo

Le document de synthèse complet est disponible en téléchargement à l'adresse www.asitvd.ch/ag

6. Les objectifs de l'ASIT VD et Projets 2011

M. X. Mérour, coordinateur ASIT VD, présente les objectifs de l'Association ainsi que les projets pour l'exercice 2011 (pour détails, voir le document joint à la convocation de l'AG). Pas de remarque.

7. Budget 2011

M. P. Latty présente le budget 2011.

Le total des produits s'élève à Fr. 345'435.-, ce montant incluant pour la première année les produits liés aux émoluments sur les services de 43'535.-.

Le total des dépenses se monte à Fr. 383'500.-. Un montant de Fr. 54'000.- est dédié à la maintenance du *GEOPortail* (nouveaux développements, support technique et travaux de graphismes). Un montant de Fr. 55'500.- est dédié aux projets, l'essentiel étant attribué aux projets de publication de géoservices et de géocommande simplifiée. Le poste des charges salariales atteint Fr. 220'000.- ; il est augmenté par rapport aux années précédentes suite à la création prévue du poste de responsable support. Le résultat de l'exercice 2011 devrait afficher une perte d'environ Fr. 38'000.-

8. Élection du Comité et des vérificateurs de comptes

M. L. Teba annonce les mutations dans la composition du Comité:

- Sont démissionnaires : M. Rolle (Bureaux techniques)
- Demande d'admission : M. Kohler (IGSO)

Les autres membres se représentent: M. Gaumann (UCV), M. Grobéty (UCV), M. Grin (HEIG-VD), M. Latty (ACV – DINF/OIT), M. Mattei (ACV – DES/SESA), M. Monnier (Ville de Lausanne, services industriels), M. Teba (Ville de Pully), Mme Guex (ACV – DES-SFFN), Mme, Sengul Juranville (Ville de Nyon), M. Joost (EPFL), M. Hirzel (UNI Lausanne), M. Durussel (bureaux techniques), M. Deluche (ACV – DINF/DSI) et M. Arlettaz (COSVEGAZ SA)

Le Comité est élu à l'unanimité par l'Assemblée, pas de remarque. M. L. Teba indique par ailleurs que, selon les statuts de l'Association, le nouveau Bureau sera désigné par le Comité dans les prochains jours.

9. Divers et propositions individuelles

M. L. Teba informe l'Assemblée qu'il n'y a pas de propositions individuelles.

M. L. Teba remercie les participants de la 17^{ème} Assemblée Générale de l'ASIT VD pour la confiance témoignée. La séance est levée à 10H15.

Lausanne, juin 2011

RAPPORT D'ACTIVITES 2011

Vie de l'association

Partenaires de l'ASIT VD

Au 1^{er} janvier 2012, l'Association comptabilise plus de 469 partenaires, membres et non-membres.

Ainsi, l'ASIT VD compte 256 membres dont l'Administration Cantonale Vaudoise, 107 communes et associations de communes, 120 sociétés, bureaux techniques et associations professionnelles, 16 gestionnaires de réseaux, 4 écoles et 8 membres individuels.

En 2011, l'ASIT VD a été rejointe par 27 nouveaux adhérents : 18 sociétés, bureaux techniques ou associations professionnelles, 8 communes et associations de communes et une société gestionnaire de réseau. A noter qu'au 1^{er} janvier 2012, 10 démissions sont également à regretter.

D'autre part, 68 nouveaux codes d'accès au *GEOPortail* pour des utilisateurs non-membres ont été délivrés en 2011. Au 1^{er} janvier 2012, le nombre d'utilisateurs non-membres de l'ASIT VD est de 213.

Gestion de l'ASIT VD

Comité et Bureau exécutif. En 2011, le Comité s'est réuni à 2 reprises et le Bureau exécutif à 5 reprises. Ces séances régulières permettent la bonne marche de l'ASIT VD. Le bureau exécutif suit le fonctionnement courant de l'association et assure le contrôle de la cellule de coordination. Le Comité a pour mission de réfléchir sur les aspects plus stratégiques et de valider les propositions du bureau exécutif. Outre les questions touchant au fonctionnement courant de l'ASIT VD (comptes, budget, gestion des membres), l'essentiel des délibérations des organes de l'ASIT VD a concerné, en 2011, les points suivants :

- Validation de la "Stratégie ASIT VD à 5 ans" suite aux propositions du groupe de travail avec, en particulier, la création d'un nouveau poste de « Responsable support » ;
- Validation de la mise en place d'un groupe de travail « Modèle de métadonnées » ;
- Validation de la mise en place d'un groupe de travail « Financement ASIT VD à 5 ans » (mesure prévue suite à la réflexion sur la stratégie de l'association 2012-2017) ;
- Validation de la mise en place d'une « communauté de pratique » pour donner suite au projet de géocollaboration.

Cellule de coordination. Elle a vu durant l'année 2011 deux modifications importantes avec :

- le départ de M. Rémy Baud du poste de responsable technique fin septembre ; celui-ci a été confié à M. Yves Blatti (toujours à 80%).
- l'arrivée début octobre de Mme Annabelle Mas au nouveau poste de responsable support (50%).

Le poste de coordinateur est stable à 80% (M. Xavier Mérour). L'équipe technique de l'ASIT VD se retrouve ainsi renforcée avec 2,1 ETP au service des membres de l'ASIT VD.

La comptabilité de l'association est tenue par une experte-comptable sous mandat.

La cellule de coordination a en charge la gestion administrative de l'Association (membres, cotisations, suivi des comptes, budget, organisation de l'Assemblée Générale, des séances de Bureau et de Comité) et assure le suivi et la maintenance du site web www.asitvd.ch qui héberge le *GEOPortail*, la plateforme d'échange de géodonnées en ligne sur le territoire vaudois.

Le suivi des requêtes déposées sur le portail ainsi que le bon interfaçage entre fournisseurs et utilisateurs de géodonnées est au centre de ses préoccupations, afin de garantir la bonne qualité du service fourni par l'association. La cellule de coordination a également en charge le suivi et la réalisation des projets votés par l'Assemblée Générale. Enfin, elle assure la promotion de l'ASIT VD auprès de son public cible.

Les réalisations

Maintenance et évolution de la plate-forme d'échange du GEOPortail

L'ASIT VD veille en permanence à maintenir un niveau de service constant et performant de son site Internet et de son *GEOPortail*, accessible par l'URL www.asitvd.ch.

Le *GEOPortail* est le nom donné à la plate-forme vaudoise d'échange de géodonnées en ligne qui regroupe l'ensemble des services à disposition des partenaires. Les évolutions fonctionnelles et techniques de cette plateforme sont conduites par l'Association selon les besoins des utilisateurs et le cycle de vie classique d'outils informatiques.

Les services accessibles depuis le *GEOportail* sont les suivants :



le **catalogue de géodonnées** (*GEOCatalogue*) pour connaître qu'elles sont les données existantes sur le territoire cantonal ainsi que leurs caractéristiques (description des géodonnées grâce aux métadonnées) ;



un **environnement de commande** de géodonnées (*GEOCommande*) qui permet la diffusion en ligne de nombreuses données de façon simple et rapide ;



un **annuaire des outils de consultation** de géodonnées (*GEOGuichet*) qui pointe sur différents guichets cartographiques cantonaux et communaux ;

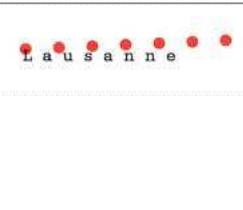
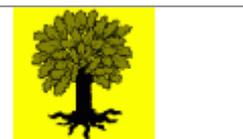


un **environnement d'accès aux géoservices des partenaires** (*GEOServices*) qui propose un système de sécurisation et de gestion des droits d'accès à des services web standardisés de type WMS et WFS. Cet environnement est en production à fin 2009.

Enfin, un **environnement de gestion** à la disposition des fournisseurs de géodonnées pour leur permettre de diffuser rapidement leurs données via le *GEOPortail* (gestion des métadonnées, paramétrisation du formulaire de commande ...).

Actuellement, le *GEOCatalogue* contient plus de **505 fiches de métadonnées** renseignées par plusieurs de nos partenaires fournisseurs de données (dont l'ACV, plusieurs sociétés et communes ainsi que des distributeurs de gaz ou d'électricité). Les métadonnées de plus de 360 géodonnées sont accessibles en libre accès. A l'inverse, certains autres formulaires de métadonnées ne sont accessibles qu'en accès restreint selon la volonté des fournisseurs.

Quant à l'interface *GEOCommande*, elle permet d'accéder actuellement à **plus de 240 géodonnées** diffusables directement en ligne. Les fournisseurs diffusants des géodonnées via l'interface sont les suivants :

	<p>L'Administration cantonale vaudoise (ACV) est le principal fournisseur et diffuse de géodonnées très diverses parmi lesquelles : plan cadastral complet et sous-produits dérivés, plan d'ensemble vecteur et raster, zones d'affectations du sol, secteurs et zones de protection des eaux souterraines, instabilités de terrain, données GESREAU relatives à la gestion des eaux de surface, données MNT-MO (Modèle Numérique de Terrain de la Mensuration Officielle) et MNS (Modèle Numérique de Surface), etc... La quasi totalité des géodonnées est extraite de façon automatique avec des délais de mise à disposition très rapides (entre 10 et 30 minutes en général).</p>
	<p>CFF (section Romande) utilisent le <i>GEOPortail</i> vaudois pour mettre à disposition plusieurs de leurs géodonnées : cadastre souterrain, données pour mensuration, géométrie de la voie, points de géomètres et repères CFF.</p>
	<p>La Commune de Lausanne : le Service du Cadastre diffuse 9 géodonnées dont le Plan cadastral avec informations spécifiques et le Plan d'ensemble avec informations spécifiques. A noter que ces deux dernières données sont non valables pour les mutations. Le Service de l'Electricité diffuse 7 géodonnées : les plans topographiques des réseaux électriques et multimédia avec compléments cadastraux.</p>
	<p>La Commune de Morges diffuse dorénavant 13 produits exclusivement via le <i>GEOPortail</i>, tel que le réseau d'eau, les limites de construction, la fibre optique, les arbres et zones vertes, la signalisation routière,...</p>
	<p>La Commune d'Echallens diffuse 7 produits : aperçu de l'état de l'équipement, plan synoptique, réseau de gaz, réseau d'eau, réseau des collecteurs, réseau d'éclairage public et le réseau TV</p>
	<p>COSVEGAZ SA, société de distribution de gaz, diffuse ses plans de conduites de gaz qui couvre plus de 100 communes vaudoises.</p>
	<p>ESRI Suisse diffuse sur le territoire vaudois 8 produits : les données Geopost, les données vecteur et raster de Téléalas et Cartosphère.</p>
	<p>GAZNAT SA, société pour l'approvisionnement et le transport du gaz naturel en Suisse romande, propose en diffusion les plans de situation des gazoducs haute pression et des périmètres de sécurité des installations de gaz naturel haute pression de son réseau.</p>

Conception d'une GEOCommande simplifiée

La diversification des utilisateurs du *GEOPortail* et du type de géodonnées mis en diffusion incite l'équipe technique de l'ASIT VD à être à l'écoute des besoins pour faire régulièrement évoluer les outils.

L'ASIT VD propose depuis de nombreuses années un service de commande de données en ligne qui répond aux besoins des professionnels de la géomatique. Cependant, on constate que la complexité de l'interface ne permet pas de répondre à tous les besoins, en particulier ceux de diffusion de plans réseaux auprès d'un public moins experts.

Par ailleurs, une demande de la ville de Lausanne pour mettre en diffusion l'ensemble de leurs plans réseaux (eau, gaz, électricité, chauffage à distance, télé-réseau,...) a fait naître l'idée d'une interface simplifiée pour la commande de géodonnées en ligne via le *GEOPortail*.

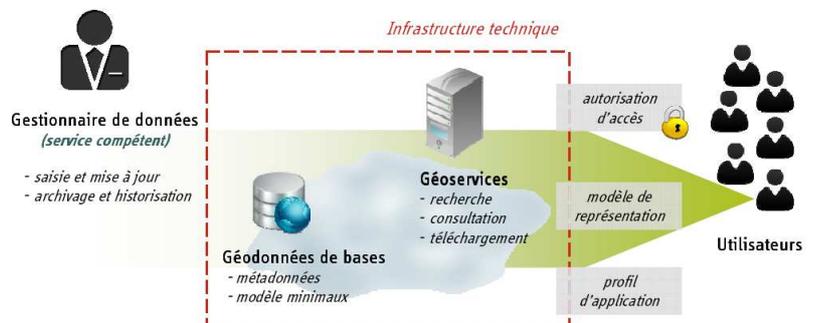
L'année 2011 a ainsi été mise à profit pour concevoir avec le partenaire "Commune de Lausanne" une GEOCommande simplifiée. Le travail a abouti à la rédaction d'un cahier des charges qui sert de base à un développement informatique débuté fin 2011 et qui se finalisera courant 2012.

Projet pilote - publication de données par géoservices

L'objectif de ce projet était de tester la faisabilité de mise en place d'un service simplifié de publication de géodonnées basé sur les standards de l'OGC avec des partenaires-fournisseurs de l'ASIT VD, garantissant un niveau de performance élevée (tuiles en cache par exemple) et, le cas échéant, une sécurisation adaptée.

Ce travail a fait l'objet d'un groupe de travail constitué de partenaires membres de l'Association (commune de Nyon, commune de Pully et bureau technique BBHN SA) et de l'équipe technique de l'ASIT VD.

Le travail de master de M. Rémy Baud a permis de disposer d'un prototype fonctionnel qui a été utilisé dans le cadre de ce projet, avec une intégration complète dans le *GEOPortail* vaudois.



Les tests ont été effectués avec (1) d'une part un jeu de données semblable pour chaque partenaire, le réseau d'assainissement, et (2) d'autre part divers jeux de données propres à chaque partenaires : limites de constructions, zones d'affectation, candélabres,... Ce sont 61 couches qui ont été publiées sous forme de services WMS, WMTS et WFS à partir de données sources aux formats divers (MapInfo, Shapefile, DXF). Chaque couche a pris en moyenne 2 minutes à être publiée, puis 5 à 30 minutes ont été nécessaires pour spécifier une symbologie idoine.

Les retours des testeurs ont été très positifs et les points forts suivants ont été exprimés :

- simple à l'utilisation (aucune installation nécessaire)
- bonne intégration au *GEOPortail*
- publication rapide
- technique "transparente" pour l'utilisateur (la complexité de l'opération n'est pas visible)

L'utilisation d'un tel outil nécessite cependant quelques compétences techniques afin de bien préparer les données sources (format, attributs,...). Le groupe d'utilisateurs a également exprimé l'idée d'ajouter un système de contrôle des données (type "checker") avant publication afin d'assurer la cohérence des données entre gestionnaires et d'éviter d'éventuels problèmes techniques lors du processus de publication.

En conclusion, le projet a mis en évidence que la mise à disposition d'un tel outil sur le *GEOPortail* vaudois serait un formidable "levier technique" pour les membres-fournisseurs de géodonnées dans le cadre de la Lgé. Ce serait une contribution indéniable au développement de l'Infrastructure Cantonale de Données Géographiques (ICDG).

Dans le cadre de la stratégie de l'Association à 5 ans, il a été convenu de donner une suite à ce projet en intégrant cet outil dans le *GEOPortail* vaudois d'ici 2013. L'outil sera alors disponible pour tous les membres fournisseurs.

Remarque : le projet a fait l'objet d'une présentation lors de l'AG 2011 à Vevey. Le diaporama est disponible en ligne ici : www.asitvd.ch/ag

Suivi du programme d'impulsion national e-geo.ch

Dans le cadre de la mise en place de l'Infrastructure Nationale de Données Géographiques (INDG), des groupes de travail constitués de divers partenaires au niveau national (cantons, associations, privés et confédération) ont été menés durant l'année.

L'équipe technique de l'ASIT VD suit de près l'activité de ces groupes de travail. Elle était également présente au Forum annuelle E-geo.ch qui s'est tenu en novembre 2011 à Sion.

Communication

Bulletin Les Brèves

Un numéro du bulletin de l'association a été publié en 2011 :

Brèves n°22 - 2 pages

Le bulletin constitue un moyen de liaison important entre l'Association et ses membres. C'est notamment l'un des vecteurs de communication utilisé pour informer les lecteurs de l'actualité de l'association. Les Brèves sont tirées à 600 exemplaires et sont envoyées aux membres de l'ASIT VD ainsi qu'aux communes vaudoises.

Tous les numéros des Brèves, depuis le n°1 paru en 2000, peuvent être téléchargés depuis le site Internet www.asitvd.ch - rubrique *Publication*.

A noter qu'une réflexion de fond sur l'évolution des supports de communication de l'Association a été initiée en 2011 et se concrétisera en 2012 avec la mise en place d'un plan de communication. Les Brèves, support papier de liaison entre l'association et ses membres, feront partie du périmètre de réflexion.

Présentation et promotion de l'ASIT VD

En 2011, l'ASIT VD a été invitée à venir présenter ses activités et ses réalisations lors des **Rencontres SIG La Lettre 2011** sur le thème "Métadonnées et catalogage" (Marne-la-Vallée - juin 2011). Une présentation, qui avait pour titre "Le GEOCatalogue vaudois : regard sur 10 années de métadonnées... et demain ?", a été faite devant une assemblée de 60 personnes.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

DESCRIPTION	CHF	DESCRIPTION	CHF
ACTIFS		PASSIFS	
Caisse	1'000.00	Capital social	178'850.00
PostFinance:			
Compte courant	37'685.35	Bénéfice reporté	263'470.30
Compte de dépôt - e-banking	364'420.05	Perte 2011	-19'222.75
Compte de dépôt - 1	30'725.85		
Compte de dépôt - 2	28'244.65		
Païement anticipé	2'678.15		
Créances	1'427.80		
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	466'181.85	TOTAL FONDS PROPRES	423'097.55
Matériel informatique	7'623.10	Passifs transitoires	6'847.35
Moins: Amortissements cumulés	-6'860.05	Provision pour travaux en cours	37'000.00
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	763.05	TOTAL FONDS ETRANGERS	43'847.35
TOTAL	CHF 466'944.90	TOTAL	CHF 466'944.90

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2011

DESCRIPTION	CHF	DESCRIPTION	CHF
CHARGES		PRODUITS	
Charges salariales	213'359.85	Cotisations membres	290'506.95
Total charges salariales	213'359.85		
Loyer et frais généraux	20'172.60	Intérêts et restitution impôts anticipés	4'159.60
Frais administratifs	19'894.75	Emoluments sur les services	43'535.00
Total loyer et charges d'administration	40'067.35	Ristourne sur vente de géodonnées	7'507.80
Hebergement du <i>GEOPortail</i>	13'416.40	Recettes divers	60.30
Logiciels informatiques	386.00		
Amortissement matériel informatique	1'050.40	Total produits	345'769.65
Formation	854.40		
Total ressources informatique	15'707.20		
Support technique	3'888.00		
Développement	41'216.00		
Traduction et design	97.20		
Maintenance évolutive des applications	45'201.20	Perte de l'exercice	19'222.75
Brèves	1'520.80		
Projets	49'136.00		
Total communication et projets	50'656.80		
TOTAL	CHF 364'992.40	TOTAL	CHF 364'992.40

Rapport de l'organe de révision externe (1/2)



Membre
de FIDUCIAIRE | SUISSE

Avenue de Jolimont 12
Case postale 187
1008 Prilly

Tél. 021 320 72 53
021 312 56 58
Fax 021 323 52 96

myfiduciaire@bluewin.ch

ASIT-VD
Attn : Monsieur Xavier Mérour
5, Avenue de l'Université
1014 LAUSANNE

Prilly, le 6 mars 2012

Monsieur,

Comme convenu lors de la séance de vérification de ce jour, veuillez trouver ci-joint notre rapport de révision pour l'exercice 2011 en deux exemplaires.

Nous profitons de la présente missive pour vous remercier de votre accueil et surtout de la qualité du travail présenté. En effet, la comptabilité est très bien tenue, chaque écriture est numérotée, il est donc aisé de remonter à la pièce justificative.

Nous vous remercions de la confiance témoignée et nous nous réjouissons d'hors et déjà pour la suite de notre collaboration.

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur, à notre considération distinguée.

MY FIDUCIAIRE SA


Yves Grandchamp

Annexe : ment.

Rapport de l'organe de révision externe (2/2)



Membre
de FIDUCIAIRE | SUISSE

Avenue de Jolimont 12
Case postale 187
1008 Prilly

Tél. 021 320 72 53

021 312 56 58

Fax 021 323 52 96

myfiduciaire@bluewin.ch

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION à l'Assemblée générale ordinaire de l'Association

ASIT-VD - LAUSANNE

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) de **ASIT-VD - LAUSANNE** pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2011**.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, dont le total du bilan s'élève à **fr. 466'944.90** et le résultat déficitaire à **fr. 19'222.75**, ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Prilly, le 6 mars 2012

MY FIDUCIAIRE SA



Y. Grandchamp

OBJECTIFS 2012

Le Comité de l'ASIT-VD a défini les objectifs suivants pour l'année 2012 :

Le GEOPortail – la plate-forme géomatique sur le canton de Vaud :



- **Catalogue de géodonnées : *GEOCatalogue***

- Assistance pour l'utilisation du *GEOCatalogue* auprès des gestionnaires de données
- Poursuite des contacts pour le renseignement de géodonnées supplémentaires
- Formation au nouveau modèle de métadonnées



- **Diffusion de géodonnées : *GEOCommande***

- Assistance et suivi des requêtes côté fournisseurs et côté clients
- Poursuite des contacts pour la mise à disposition de géodonnées supplémentaires
- Mise en ligne d'une "*GEOCommande* simplifiée"



- **Consultation de géodonnées selon les standards de l'OGC : *GEOServices***

- Mise en production de données fournisseurs par WMS sécurisé
- Mise en production d'un service de publication de géodonnées par géoservices
- Mise en place de géoservices (WMS & WMTS) de fond de plan OpenStreetMap



- **Catalogue de guichets cartographiques : *GEOGuichets***

- Poursuite des contacts pour le renseignement de guichets supplémentaires

Publications et documentations :

- **Brèves de l'ASIT VD** : le Bulletin d'information de l'Association (1)
- **Brochure** de vulgarisation sur le thème "Loi sur la géoinformation"

Autres projets :

- Mise en place d'une communauté de pratique "**Géocollaboration**"
- Groupe de réflexion "un extracteur universel pour tous les fournisseurs-partenaires ?"
- Stratégie ASIT VD à 5 ans : mise en œuvre de la **stratégie de communication**
- Suivi du programme d'impulsion **e-geo.ch** et de la mise en place de l'**INDG** - Infrastructure Nationale de Données Géographiques - **Projet COSIG**

Lausanne, mars 2012

BUDGET 2012

DESCRIPTION	COMPTE 2010	BUDGET 2011	COMPTE 2011	BUDGET 2012
PRODUITS				
Cotisations membres	282'941	290'000	290'507	295'000
Intérêts et restitution impôts anticipés	3'967	4'000	4'160	4'000
Emoluments sur les services	1'340	43'535	43'535	46'825
Ristourne sur vente de géodonnées	5'257	7'900	7'508	5'630
Recettes diverses	0	0	60	0
TOTAL PRODUITS	293'505	345'435	345'770	351'455
CHARGES				
Charges salariales	190'175	220'000	213'360	241'000
Loyer	19'400	20'000	20'173	23'000
Charges d'exploitation	13'404	20'000	19'895	22'000
Formation	2'044	2'500	854	2'500
Total frais généraux	225'023	262'500	254'282	288'500
Hébergement du <i>GEOPortail</i>	10'881	10'000	13'416	13'000
Hébergement pour nouvelles prestations				12'000
Amortissement matériel informatique	1'601	1'000	1'050	660
Logiciels informatiques	150	500	386	500
Total ressources informatiques	12'632	11'500	14'852	26'160
Maintenance du <i>GEOPortail</i>				
Support technique	0	8'000	3'888	8'000
Nouveaux développements (1)	49'055	43'000	41'216	43'000
Traduction & Design du <i>GEOPortail</i>	0	3'000	97	3'000
Total maintenance évolutive des applications	49'055	54'000	45'201	54'000
Brèves et divers documents	3'461	3'500	1'521	1'500
Publication et Cahiers techniques	4'137	0	0	5'000
Support de communication (2)	1'861	2'000	0	8'000
Projets (3)	129	50'000	49'136	20'000
Total communication et projets	9'588	55'500	50'657	34'500
TOTAL CHARGES	296'298	383'500	364'992	403'160
RESULTAT DE L'EXERCICE	-2'793	-38'065	-19'222	-51'705

(1) : Evolutions fonctionnelles du *GEOPortail*

(2) : Axe 1 de la stratégie à 5 ans (support de communication, conseil)

(3) : Projet de *GEOCommande simplifiée*, géoservices *OpenStreetMap*

Financement ASIT VD 2012-2017

Synthèse des propositions du Comité

Suite à l'adoption de la stratégie ASIT VD 2012-2017 par le Comité en 2011, il était convenu de revoir le financement de l'Association pour le mettre en adéquation avec les moyens nécessaires à la réalisation de cette stratégie. Le présent document décrit la proposition du Comité soumis au vote de l'assemblée.

Majoration des cotisations de membres "fournisseurs"

Il s'agit d'introduire une majoration (20 %) sur la cotisation de base de tout membre étant "fournisseur" de géodonnées, c'est-à-dire dès que le membre bénéficie des prestations de niveau 3 du *GEOPortail* (gestion des métadonnées, diffusion des géodonnées et plans réseaux, publication de géoservices,...). Dans les faits, les catégories concernées sont essentiellement les suivantes : canton, commune, gestionnaire de réseaux. Cette mesure permettra le financement des nouvelles prestations mutualisées liées à la LgéO.

Cette mesure se traduit par l'ajout d'un nouveau principe sous le chapitre 2.i de la fiche "Mode de financement de l'ASIT VD" :

"La cotisation est majorée de 20 % si le membre utilise des services de l'association dédiées aux fournisseurs de données (telles que la gestion de métadonnées, la diffusion de géodonnées ou la publication de géoservices)."

Suppression de la rétrocession sur ventes de géodonnées

Afin de simplifier le modèle de financement de l'Association, il est proposé de supprimer le principe de rétrocession d'un pourcentage du montant des ventes de géodonnées réalisées sur le GEOPortail. Cette rétrocession fluctuait entre CHF 5'000.- et 7'000.- et n'est versée à ce jour que par le partenaire Etat de Vaud.

Prise en compte de toutes les formes juridiques de collaborations intercommunales

Le Comité propose d'amender le chapitre 2.E (Associations et institutions) de la fiche "Mode de financement de l'ASIT VD" de la façon suivante (*ajouts soulignés dans le texte*) :

"Dans le cas d'une association de communes ou de toute autre forme juridique de collaborations intercommunales tels que définis dans la loi du 28 février 1956 sur les communes (LC – article 107a) :

- elle paie la cotisation égale à la cotisation minimale lorsqu'elle assure des tâches de base de communes (y compris la gestion des réseaux d'eau et d'épuration). Si des communes de la collaboration intercommunale ne sont pas membres de l'ASIT VD, elle paie également la cotisation des communes non membres (voir B. Communes).

- elle paie la part de la cotisation prévue pour Services Industriels de communes (voir B. Communes) lorsqu'elle exploite des réseaux autres. Si des communes de la collaboration intercommunale ne sont pas membres de l'ASIT VD, elle paie également la cotisation des communes non membres (voir B. Communes)."

Modification des cotisations des autorités publiques

Le Comité propose :

de fixer le montant des cotisations pour les communes et le canton à 18 centimes/habitant.

de maintenir le plafond de 10'000.- pour les communes (14'000.- si S.I. et "fournisseurs").

de supprimer le plafond de la cotisation du partenaire Etat de Vaud (ce qui aura pour effet d'augmenter sa cotisation annuelle de CHF 110'000.- à environ CHF 155'000.-)

Maintien de l'émolument sur les services

Introduit en 2009, le principe de taxe sur les services n'est pas touché et maintenu en l'état (taxe à la requête de CHF 5.- pour les membres et de CHF 50.- pour les non-membres).

Suppression des émoluments lorsque les produits sont gratuits

Selon les statuts de l'association, ce dernier point relève de la compétence du Comité.

Pour accompagner la tendance à la gratuité des données, le Comité décide de ne plus facturer l'émolument de CHF 50.- sur les requêtes portant sur des données gratuites pour les utilisateurs non-membres (cette mesure était déjà en place pour les membres depuis 2010).

A noter que l'application de cette mesure est essentielle à la réussite du projet de diffusion des plans réseaux qui sont, en très grande majorité, diffusés gratuitement par leurs fournisseurs.

Hormis les deux derniers points, les modifications proposées par le Comité entreraient en vigueur au 1^{er} janvier 2013.

Vous trouverez en page suivante la nouvelle version de la fiche technique "Mode de financement ASIT VD" à valider en Assemblée Générale. Les nouveaux éléments sont surlignés en gris clair.

Architecture de l'organisation
Dossier "Mode de financement de l'ASIT VD"
FICHE "Mode de financement de l'ASIT VD"

Date de mise en vigueur 01/01/2013

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION
2. PRINCIPES
 - i. Cotisations des membres
 - ii. Recettes relatives aux activités de l'ASIT VD

1. INTRODUCTION

Destinataires:	Tous les membres de l'ASIT VD
Contexte:	L'ASIT VD a besoin de ressources financières pour mener à bien ces différentes activités.
Objectifs:	L'objectif de cette fiche est de décrire le mode de financement de l'ASIT VD. Pour ce faire, elle détaille les différentes ressources financières telles qu'identifiées dans le document "CHARTRE SIT-VD: Principes et statuts".

2. PRINCIPES

i. COTISATIONS DES MEMBRES

Les principes de fixation des droits d'entrée et des cotisations des membres ont été acceptés lors de l'assemblée générale de l'ASIT VD du 29 mars 1995. Ils peuvent être modifiés d'année en année.

Les cotisations sont calculées sur une base annuelle.

La cotisation varie en fonction du type de membre, elle est au minimum de Fr. 100.-

La cotisation est majorée de 20% si le membre utilise des services de l'Association dédiés aux fournisseurs de données (tels que la gestion de métadonnées, la diffusion de géodonnées ou la publication de géoservices).

Membres individuels

Les membres individuels versent une cotisation égale à la cotisation minimale. Les membres individuels exerçant une activité professionnelle à titre d'indépendant dans le domaine de l'information géographique paient la cotisation sur la même base que les sociétés commerciales.

Membres collectifs

A. Canton

La cotisation pour un canton est fixée à Fr. -.18 / habitant. ~~avec un plafond maximum à Fr. 110'000.-~~

B. Communes

La cotisation pour les communes est fixée à Fr. -.18 / habitant. Lorsque la commune possède un Service Industriel (gaz, électricité, multimédia, chauffage à distance...), la cotisation est majorée de 20 %.

Le plafond de la cotisation est fixé à Fr. 10'000.-, respectivement Fr. 14'000.- pour les communes avec un Service Industriel et faisant partie de la catégorie "membre fournisseur".

C. Gestionnaires de réseaux (énergie, telecom, transport,...)

La cotisation est fonction du nombre d'habitants du bassin d'activité du gestionnaire (nombre d'habitants par communes touchées), calculée selon la grille suivante :

De 0 à 10'000 habitants	Fr. 1'000
De 10'001 à 200'000 habitants	Fr. 2'500
Au-delà de 200'001 habitants	Fr. 6'000

D. Bureaux techniques

La cotisation pour un bureau technique est fixée à Fr. 400.- .

E. Associations et institutions

La cotisation des associations et institutions est fixée à Fr. 400.-

Dans le cas d'une association de communes ou de toute autre forme juridique de collaborations intercommunales telle que définis dans la loi sur les communes du 28 février 1956 (LC - article 107a) :

- elle paie la cotisation égale à la cotisation minimale lorsqu'elle assure des tâches de base de communes (y compris la gestion des réseaux d'eau et d'épuration). Si des communes de la collaboration intercommunale ne sont pas membres de l'ASIT VD, elle paie également la cotisation des communes non membres (voir B. Communes).
- elle paie la part de la cotisation prévue pour Services Industriels de communes (voir B. Communes) lorsqu'elle exploite des réseaux. Si des communes de la collaboration intercommunale ne sont pas membres de l'ASIT VD, elle paie également la cotisation des communes non membres (voir B. Communes).
- pour d'autres tâches, la cotisation sera proposée par le Comité à l'Assemblée Générale.

F. Ecoles et universités

La cotisation pour les écoles et universités est fixée à Fr. 1'000.-

G. Autres types de membres

Le comité peut négocier des forfaits avec des membres qui n'appartiennent à aucune des catégories ci-dessus ou pour qui l'application des principes ci-dessus serait trop compliquée ou inéquitable.

ii. Recettes relatives aux activités de l'ASIT VD

L'ensemble des prestations fournies par l'ASIT VD est soumis aux principes de rémunération suivants :

- Pour les membres, l'accès aux prestations de l'ASIT VD est compris dans la cotisation. Des taxes peuvent néanmoins être prélevées pour utiliser certaines prestations (exemple, taxe à la requête). Les montants de ces taxes sont proposés par le Comité à l'Assemblée Générale.
- Les utilisateurs non-membres de l'ASIT VD doivent s'acquitter d'une taxe fixée par le Comité de l'ASIT VD pour utiliser certaines prestations.
- Les fournisseurs de données membres de l'ASIT VD s'engagent à faire un rabais sur le prix des données lorsqu'elles sont commandées par des membres. Le montant du rabais est négocié par l'ASIT VD avec chaque fournisseur de données.

Vos notes :